

# ESPACE PUBLIC

## Quelles évolutions en 30 ans ?

www.ruedelavenir.com

Entre grands travaux et réduction de la surface de circulation, l'espace public évolue au profit des piétons et des cyclistes.

### - Montreuil -

**Carrefour des 7 chemins** : Le réaménagement de ce carrefour en 2015 est emblématique de l'évolution marquante des dernières années concernant la conception de l'espace public, en lien avec la prise en compte des transports actifs : ici le confort et la sécurité des piétons ont été améliorés (bancs, traversée du carrefour en ligne droite, accroches-vélos à proximité des commerces). Les espaces repris à la voirie ont été plantés d'arbres et de massifs.

**La Croix de Chavaux** : Comme de nombreuses villes (dont Paris et le réaménagement de la place de la République), Montreuil réfléchit à rendre la place Jacques Duclos (que tout le monde appelle «La Croix de Chavaux», comme la station de métro) plus accueillante que l'actuel «rond point déguisé en place» qu'elle est devenue. Mais les enjeux autour de la place sont forts pour ce carrefour distribuant les circulations au-delà de Montreuil. Aussi la méthode choisie fait une grande place à la concertation et aux tests : en 2017 des animations ont eu lieu sur une portion du parking Paul Langevin pendant l'été, le parking a été définitivement supprimé depuis, en 2018 les accès et le stationnement vélo ont été testés avec la fermeture d'une portion de l'avenue de la Résistance et la création d'une piste cyclable (peinte en bleu) permettant une traversée plus aisée et plus lisible de la place.

**Rue de l'Église** : Maillon important du quartier commerçant du centre ville (relié à la Croix de Chavaux par la nouvelle rue des Lumières face à l'Hôtel de Ville) cette rue a été circulante, puis rue piétonne (mais de fait avec beaucoup de voitures circulant ou stationnant). Elle est devenue une zone de rencontre où les voitures sont autorisées à circuler mais à 20 km/h maximum. Pour dissuader le stationnement il a fallu installer des potelets imposants. Un bâtiment devenu insalubre à l'entrée de la rue côté droit a été abattu. L'espace dégagé, privé, aurait pu être fermé par des palissades mais la ville a choisi de l'ouvrir aux piétons.



Carrefour des 7 chemins

AVANT



Carrefour des 7 chemins

APRÈS



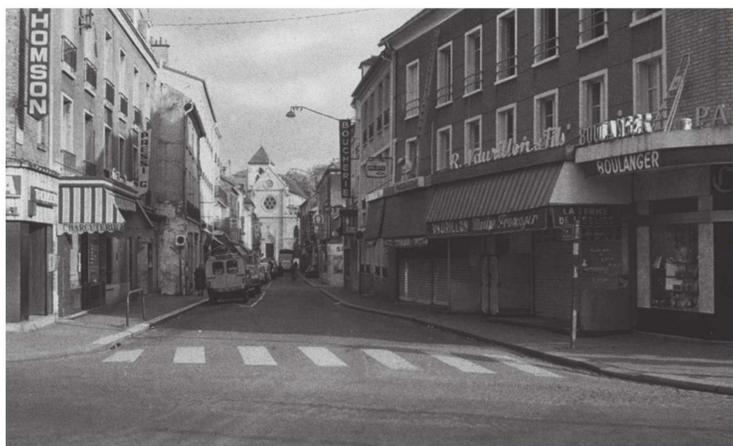
La Croix de Chavaux

AVANT



La Croix de Chavaux

APRÈS



Rue de l'Église

AVANT



Rue de l'Église

APRÈS

LA RUE, UN ESPACE  
À VIVRE ENSEMBLE

RUE DE  
L'AVENIR

1988 - 2018

30 ANS d'engagement pour  
une ville plus sûre, plus solidaire  
et plus agréable à vivre.